APPSAM,

Association pour la Protection et la Préservation du Patrimoine matériel et immatériel de Saint-Malo



Charte de l'adhérent à APPSAM

En adhérant à l'APPSAM, **je m'engage à respecter** cette charte qui est un gage du bon fonctionnement de l'Association et de l'accomplissement de sa mission. Je m'engage à agir selon les principes suivants :

- **Confidentialité.** Je conserve la discrétion des débats internes de l'Association et je ne communique que les documents explicitement destinés à la communication externe.
- **Écoute.** Je respecte l'expression de l'opinion de chacun, dans un souci de dialogue et de recherche d'une position commune permettant une action durable et sincère.
- **Réalisme et bienveillance.** J'ai la volonté de concevoir et de conduire des actions qui s'appuient sur une juste compréhension des réalités et sur la prise en compte des attentes des parties prenantes. J'ai la volonté d'agir avec bienveillance et transparence.
- **Respect.** Je refuse toute parole ou acte venant stigmatiser ou exclure des personnes ou des groupes en raison de leurs origines réelles ou supposées, de leur religion, de leur culture, de leur appartenance politique ou de leur condition sociale.
- **Neutralité.** Je n'utilise pas ma qualité de membre de l'Association à des fins économiques personnelles. Je fais librement part de tout conflit d'intérêt potentiel.
- **Transparence.** Quand j'interviens dans le débat public, je respecte les positions publiques de l'Association et, en cas de désaccord, je l'exprime à titre personnel mais pas au nom de l'Association.
- Responsabilité. Je n'engage pas financièrement ou juridiquement l'Association sans l'accord préalable formel du trésorier et du président et je fais part de mes contacts avec la presse et les responsables politiques.

APPSAM,

Association pour la Protection et la Préservation du Patrimoine matériel et immatériel de Saint-Malo



Charte de l'adhérent à APPSAM

En adhérant à l'APPSAM, **je m'engage à respecter** cette charte qui est un gage du bon fonctionnement de l'Association et de l'accomplissement de sa mission. Je m'engage à agir selon les principes suivants :

- **Confidentialité.** Je conserve la discrétion des débats internes de l'Association et je ne communique que les documents explicitement destinés à la communication externe.
- **Écoute.** Je respecte l'expression de l'opinion de chacun, dans un souci de dialogue et de recherche d'une position commune permettant une action durable et sincère.
- **Réalisme et bienveillance.** J'ai la volonté de concevoir et de conduire des actions qui s'appuient sur une juste compréhension des réalités et sur la prise en compte des attentes des parties prenantes. J'ai la volonté d'agir avec bienveillance et transparence.
- Respect. Je refuse toute parole ou acte venant stigmatiser ou exclure des personnes ou des groupes en raison de leurs origines réelles ou supposées, de leur religion, de leur culture, de leur appartenance politique ou de leur condition sociale.
- **Neutralité.** Je n'utilise pas ma qualité de membre de l'Association à des fins économiques personnelles. Je fais librement part de tout conflit d'intérêt potentiel.
- **Transparence.** Quand j'interviens dans le débat public, je respecte les positions publiques de l'Association et, en cas de désaccord, je l'exprime à titre personnel mais pas au nom de l'Association.
- **Responsabilité.** Je n'engage pas financièrement ou juridiquement l'Association sans l'accord préalable formel du trésorier et celui du président et je fais part de mes contacts avec la presse et les responsables politiques.